



Fronton, le 7 mai 2020

SCHEMA D'ORGANISATION DE LA REOUVERTURE PROGRESSIVE DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

Dans le cadre du déconfinement, l'Etat a prononcé la réouverture des écoles.

Le retour à l'école répond à plusieurs objectifs pour les enfants comme pour les parents : éviter des décrochages scolaires, retrouver les copains et les copines, soulager les parents qui mesurent les difficultés de l'enseignement et/ou leur permettre de reprendre leur emploi.

Bien sûr, les inquiétudes sont nombreuses et légitimes : sur l'évolution de cette pandémie, sur les progrès scolaires pour permettre le passage dans la classe supérieure.

Mais l'inquiétude majeure est la capacité des écoles à assurer la sécurité sanitaire des enfants, comme des adultes. Nous savons tous que cette mission est immensément délicate. Au-delà d'une organisation rigoureuse dans les classes, à la cantine et du sérieux des personnels, comment être sûr que deux enfants respectent une « bulle fictive » de 4m² dans une cour de récréation ? Comment les enfants feraient-ils mieux ce que nous adultes avons parfois du mal à respecter ?

Pour organiser ce retour à l'école, une première réunion s'est tenue le 30 avril en présence de Madame l'Inspectrice, des directeurs d'établissements et de l'association LEC en charge du temps périscolaire. Une deuxième réunion a eu lieu le 5 mai. Suite à ces échanges, complétés par les rencontres avec un représentant de l'association des parents d'élèves, et sur la base d'un protocole sanitaire, le groupe de travail, après avoir examiné le champ du possible selon les établissements, a arrêté le cadre du retour dans les écoles, pour chaque temps qui rythme une journée scolaire.

Conformément au principe du volontariat souhaité, vous avez répondu que votre enfant respectera l'obligation scolaire en présentiel dans son établissement d'origine ou à votre domicile. Nous portons donc à votre connaissance le schéma d'organisation de la réouverture des écoles maternelles et élémentaires de Fronton.

Du recensement effectué, il ressort :

Ecole maternelle Garrigues : 28 enfants inscrits pour 3 enseignants en présentiel (1 en distanciel)

Ecole maternelle Balochan : 40 enfants inscrits pour 3 enseignants en présentiel (1 en distanciel)

Ecole élémentaire Marianne : 71 enfants inscrits pour 4 enseignants en présentiel (4 en distanciel)

Ecole élémentaire Jean De La Fontaine : 103 enfants inscrits pour 9 enseignants en présentiel (1 enseignante en distanciel)

Les conditions de l'ouverture :

L'ouverture repose sur cinq principes généraux qui sont à respecter sur les différents temps de la journée scolaire : le maintien de la distanciation physique, l'application des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves, l'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels, l'information, la communication et la formation.

Pour chaque temps de la journée, vous trouverez ci-dessous l'organisation mise en place pour accueillir votre enfant dans son école.

Au regard des enseignants présents, du nombre d'enfants accueillis par classe déterminé par les écoles, nous avons une capacité d'accueil inférieure aux demandes d'inscription. Aussi, en accord avec l'Inspection d'Education Nationale, la commune a décidé de mettre à disposition son personnel périscolaire sur le temps scolaire et ainsi nous permettre d'accepter tous les enfants inscrits.

Dans ce même esprit, nous avons décidé de mettre en place un service ALSH sur toute la journée du mercredi et ainsi permettre aux enseignants de préparer leurs supports pédagogiques pour les enfants qu'ils soient à l'école ou à leur domicile. Ce volontarisme permet aussi aux parents, qui n'ont pas d'autres choix, de reprendre leurs emplois.

Dans ces conditions, sur la même base pédagogique, les enfants bénéficieront des mêmes supports de travail et de la présence d'un enseignant ou d'un animateur.

Il a donc été décidé d'ouvrir les établissements scolaires de **8 h à 18 h du lundi au vendredi**.

Les 11 et 12 mai seront des journées de pré-rentrée pour les enseignants. Le retour des enfants dans les locaux scolaires est prévu à Fronton le 14 mai au matin.

Ces conditions s'appliquent pour la **période du 14 mai au 29 mai 2020**. Elles seront probablement reconsidérées, en fonction de nouvelles décisions gouvernementales, pour le 2 juin, selon l'évolution du cadre d'urgence sanitaire.

Cette organisation mobilise près de 50 agents municipaux, animateurs ou personnels techniques, aux côtés des enseignants. Elle est délicate et **ne permet pas une présence « à la carte »**. Aussi, nous demandons aux parents qui ont fait le choix du retour à l'école de leurs enfants, de le confirmer rapidement aux enseignants, et de faire en sorte que la présence soit ferme jusqu'au 29 mai, date à laquelle nous réinterrogerons à nouveau les parents pour connaître leur choix pour le mois de juin en fonction des nouvelles directives.

Pour le service de transport scolaire : le Conseil Départemental s'organise pour informer les parents en direct sur les modalités de transport sachant qu'en Haute-Garonne, chaque bus accueillera 25 % de sa capacité, soit de 10 à 14 enfants selon le nombre de places dans le véhicule. Tous les circuits de Fronton fonctionneront dès le 14 mai.

Les protocoles de nettoyage des locaux ont été revus selon les préconisations de l'Agence Régionale de Santé. Le personnel a pris connaissance des nouvelles mesures cette semaine. D'un nettoyage journalier habituel nous passons à un nettoyage approfondi des sanitaires (au minimum 5 fois par jour), poignées de portes, interrupteurs, et autres points de contact... à chaque interclasse, à l'aération des locaux de façon régulière. Les établissements disposeront d'un stock de savon et papier. Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont installés dans les établissements. La désinfection ne doit pas être systématique et ne doit se faire que si elle est strictement nécessaire car trop de désinfection a pour effet de créer des micro-organismes résistants au désinfectant.

Information des élèves : l'éducation à la distanciation physique, aux gestes barrière, à l'hygiène des mains....sera dispensée dès l'arrivée en A.L.A.E. sous la forme d'une sensibilisation journalière mais aussi dans le bus comme dans les classes.

Le port du masque : les adultes présents dans l'établissement porteront un masque et/ou une visière. Le port du masque pour les enfants n'est pas recommandé, notamment en maternelle. Si les parents jugent que leur enfant doit porter un masque, ils devront le fournir et s'assurer que l'élève est en capacité de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Engagement des parents : les parents, leurs responsabilités individuelles, jouent un rôle essentiel et s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant une infection au Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Pour cela ils devront, avant chaque départ pour l'école s'assurer de l'absence de fièvre. Au moindre symptôme, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école et les parents devront prévenir l'enseignant le plus rapidement possible.

Restauration scolaire : il est indispensable que chaque parent s'assure de la bonne inscription de son enfant en restauration sur le portail famille. Afin de faciliter la réservation des repas, ceux des jeudi 14 et vendredi 15 mai seront automatiquement réservés par la municipalité auprès du prestataire de restauration, et au regard de votre réponse au sondage. **A partir du lundi 18 mai**, vous procédez directement à la réservation/annulation des repas sur le portail famille. En cas d'impossibilité d'annuler ou réserver un repas, un mail est à adresser à restaurationscolaire@mairie-fronton.fr.

Attention : **Exceptionnellement**, la réservation des repas se fait à la semaine entière, au maximum le mercredi de la semaine précédente avant 8 heures. Cette contrainte nous est imposée par notre prestataire de restauration, lui-même contraint dans son organisation.

Pour la semaine du 18 mai : réserver/annuler jusqu'au mercredi 13 mai avant 8 heures.

Pour la semaine du 25 mai : réserver/annuler jusqu'au mercredi 20 mai avant 8 heures.

Enfants des personnels prioritaires : quel que soit leur niveau, ces enfants seront accueillis prioritairement sur les temps scolaires et périscolaires.

Procédure de gestion d'un cas suspect : en cas de survenue de symptômes évocateurs chez un élève ou un adulte, un protocole en place est celui fourni par le Ministère de l'Education Nationale. Il est commun à l'ensemble des écoles de France et sera affiché et porté à la connaissance de chaque acteur.

Il nous appartient à tous que ce retour à l'école soit placé sous le signe de la sécurité sanitaire. L'organisation qui vous est proposée a fait l'objet d'un travail précis avec toute la communauté scolaire. Nous nous sommes aussi inspirés de l'expérience de la garde des enfants des personnels prioritaires en place sur la commune depuis le 16 mars. Les observations de cette période nous ont permis de nous adapter et de créer une organisation propre à chaque établissement.

Cette organisation est susceptible d'évoluer dans les jours qui viennent si l'usage le nécessite. Nous avons voulu vous donner un maximum de précisions sur le déroulement d'une journée à l'école afin que votre choix soit fait en parfaite connaissance des conditions d'accueil. Nous vous invitons, dès à présent, à partager le maximum de cette organisation avec votre enfant pour le rassurer et expliquer que ce retour à l'école se fait dans des conditions différentes mais que leurs maîtresses, maîtres, ATSEM, animateurs et autres intervenants les attendent avec enthousiasme.

Nous restons à votre écoute et vous remercions d'avoir si largement répondu au questionnaire ce qui a permis de travailler sur des bases concrètes. L'ensemble de la communauté éducative, des agents municipaux ont coopéré avec rigueur pour relever le défi. Je veux saluer leur engagement. Ils vous remercient de votre confiance. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

*Restons prudents
Restons confiants*



Le Maire,

Hugo Cavagnac
Hugo Cavagnac

Maternelle Garrigues

Maternelle Balochan

A.L.A.E. matin

Accueil à partir de 8 heures

Un agent sera présent au portail de la cour pour donner les indications aux parents qui ne pourront pas accéder à l'intérieur de l'école mais qui devront accompagner leur enfant à la porte de la classe.

Des animateurs assureront la surveillance directement dans chaque classe

Il est demandé une gourde individuelle nominative

TEMPS SCOLAIRE

Ce temps est placé sous la responsabilité de l'enseignant avec le concours des ATSEM en maternelle et d'animateurs. Les classes ont été aménagées pour accueillir entre 7 et 10 élèves. Des animateurs viendront en complément dans les écoles pour permettre l'accueil de l'ensemble des enfants inscrits.

Les enfants seront amenés / récupérés par les parents ou adultes responsables aux portes des classes donnant dans la cour aux horaires habituels.

L'accueil par salle est limité à 7 enfants Chaque enfant disposera d'une place fixe attirée dans cette salle et ce pour toute la période.

Seuls les enseignants et ATSEM se déplaceront dans les groupes selon le planning établi par l'équipe enseignante.

Les temps de récréation seront répartis entre les 4 groupes présents sur l'école afin de ne pas brasser les élèves présents.

Le travail envoyé en distanciel (consignes et supports) sera le même que celui donné aux enfants présents car les temps d'apprentissage collectifs ne sont plus envisagés en raison des contraintes sanitaires strictes .

Les supports et le matériel sera individualisé et fourni par l'école.

Pas de collation pendant cette période. Les enfants viendront sans cartable, sans cahier de liaison et la communication par mail sera privilégiée.

Pour les PS la sieste est maintenue, merci de prévoir si nécessaire une poche plastique avec DOUDOU et sucette

Les 3 classes occupées par les enseignantes sont la classe 2 par Mme Bogenez (entrée par la porte vitrée au fond de la cour, la classe 3 occupée par Mme Rives, la classe 4 par Mme Hamerlin. Les enfants seront amenés / récupérés par les parents ou adultes responsables aux portes vitrées attirées à ces classes donnant dans la cour
Les horaires pourront être décalés pour prévoir un échelonnement des arrivées/départs

L'accueil sera effectué par 3 enseignantes et sera limité à 8 enfants par salle de classe et enseignante avec une priorité pour les élèves à besoins particuliers et les Grandes Sections.

Chaque enfant se verra attribuer une place fixe dans cette salle et ce pour toute la période.

Les autres enfants accueillis sur l'école, seront gardés par les 4 ATSEM et un animateur. Les enseignantes leur fourniront la continuité pédagogique

Les enseignantes pourront se déplacer sur les 3 groupes classes pour des besoins pédagogiques d'un groupe classe à l'autre, seuls les enfants restent dans la même salle de classe.

Les temps de récréation seront répartis entre les groupes présents sur l'école, la cour pourra être divisée et les horaires de récréation échelonnés.

Le travail envoyé en distanciel (consignes et supports) sera le même que celui donné aux enfants présents sur l'école

Les supports et le matériel des enfants en classe, sera individualisé et fourni par l'école
Pas de collation sur le temps scolaire

Les enfants viendront sans cartable, sans cahier de liaison et la communication par mail sera privilégiée.

L'organisation précise du temps de classe sera envoyée ultérieurement par l'équipe enseignante.

Les enseignantes feront tout pour faire respecter les mesures barrières tout au long de la journée. Il ne peut cependant être garanti un strict respect de ces mesures, dont par exemple, le respect exigé de la distance de 1m entre les personnes, notamment en maternelle, pour des raisons émolionnelles par exemple, et parce que les enfants n'ont pas la même conscience des règles sanitaires que les adultes.

	Maternelle Garrigues	Maternelle Balochan
RESTAURATION SCOLAIRE	<p>Les repas préparés par API seront pris dans la salle de restauration réaménagée</p> <p>Les groupes ne seront pas brassés et la salle de restauration a une capacité Covid de 16 enfants ce qui implique deux services</p>	<p>Les repas préparés par API seront pris dans la salle de restauration réaménagée</p> <p>Les groupes ne seront pas brassés et la salle de restauration a une capacité Covid de 34 enfants ce qui implique deux services</p>
A.L.A.E. soir	<p>Les enfants, toujours pour éviter le brassage des groupes, resteront dans leur salle. Quelque soit l'heure de récupération de l'enfant : En maternelle les parents viendront les chercher à la porte de la salle en restant à l'extérieur. En élémentaire, les parents se présenteront à l'accueil et l'enfant sera appelé il est demandé à chaque parent de venir avec son propre stylo pour émarginer.</p>	<p>Un accompagnateur adulte sera présent, matin et soir, sur chaque circuit pour expliquer aux enfants l'accueil et rappeler les gestes bairière</p>
BUS	<p>58 enfants sont recensés en A.L.S.H. le mercredi, dès le 20 mai. L'accueil se fera de 8 h à 18 h sur le plateau de Balochan. Les enfants seront répartis, par groupes de 10 dans les locaux de l'A.L.S.H. mais aussi des salles communes à l'école.</p>	<p>Les repas seront pris dans la salle de restauration de l'école Balochan sous la forme de deux services.</p>

	Elémentaire Marianne	Elémentaire Jean De La Fontaine
A.L.A.E. matin	<p>Accueil à partir de 8 heures au portail extérieur et les enfants se dirigent vers leur classe où un animateur assure la surveillance.</p> <p>Il est demandé une gourde individuelle nominative</p>	<p>Accueil à partir de 8 heures au portail extérieur, côté parking des enseignants, et les enfants se dirigent vers leur classe où un animateur assure la surveillance.</p> <p>Il est demandé une gourde individuelle nominative</p>
TEMPS SCOLAIRE	<p>Ce temps est placé sous la responsabilité de l'enseignant avec le concours de l'ATSEM en maternelle et d'animateurs. Les classes ont été aménagées pour accueillir au maximum 10 élèves. Des animateurs viendront en complément dans les écoles pour permettre l'accueil de l'ensemble des enfants inscrits.</p> <p>Les enfants seront sous la responsabilité de 4 enseignants et 4 animateurs. 8 groupes seront constitués de 10 élèves au maximum. Chaque groupe restera dans la même classe.</p> <p>Les journées seront fractionnées en deux demi-journées, une avec un enseignant et une avec un animateur en étude surveillée.</p> <p>Accueil le matin entre 8h50 et 9h10 et sortie entre 16h25 et 16h45 le soir.</p>	<p>Les élèves sont accueillis par l'enseignant de sa classe, sur les horaires habituels.</p> <p>L'accueil se fait sur 3 accès différents afin de diminuer le flux.</p> <p>Les enfants attendent l'enseignant et rejoignent les toilettes, puis la classe.</p> <p>A la fin de classe, les enfants sortent par les mêmes accès.</p> <p>L'équipe enseignante communiquera les groupes, et modalités propres à votre enfant, via votre adresse électronique.</p>
RESTAURATION SCOLAIRE	<p>Les repas préparés par API seront pris dans la salle de restauration réaménagée</p> <p>Les groupes ne seront pas brassés et la salle de restauration a une capacité Covid de 52 enfants ce qui implique deux services</p>	<p>Les repas préparés par API seront pris dans la salle de restauration réaménagée</p> <p>Les groupes ne seront pas brassés et la salle de restauration a une capacité Covid de 39 enfants ce qui implique deux services</p>
A.L.A.E. soir	<p>Les enfants, toujours pour éviter le brassage des groupes, resteront dans leur salle. Quelques soit l'heure de récupération de l'enfant : En maternelle les parents viendront les chercher à la porte de la salle en restant à l'extérieur. En élémentaire, les parents se présenteront à l'accueil et l'enfant sera appelé il est demandé à chaque parent de venir avec son propre stylo pour évaluer.</p>	<p>Les enfants, toujours pour éviter le brassage des groupes, resteront dans leur salle. Quelques soit l'heure de récupération de l'enfant : En maternelle les parents viendront les chercher à la porte de la salle en restant à l'extérieur. En élémentaire, les parents se présenteront à l'accueil et l'enfant sera appelé il est demandé à chaque parent de venir avec son propre stylo pour évaluer.</p>
BUS	<p>Un accompagnateur adulte sera présent, matin et soir, sur chaque circuit pour expliquer aux enfants l'accueil et rappeler les gestes barrière</p>	<p>Un accompagnateur adulte sera présent, matin et soir, sur chaque circuit pour expliquer aux enfants l'accueil et rappeler les gestes barrière</p>
A.L.S.H. mercredi	<p>58 enfants sont recensés en A.L.S.H. le mercredi, dès le 20 mai. L'accueil se fera de 8 h à 18 h sur le plateau de Balochan. Les enfants seront répartis, par groupes de 10 dans les locaux de l'A.L.S.H. mais aussi des salles communes à l'école.</p> <p>Les repas seront pris dans la salle de restauration de l'école Balochan sous la forme de deux services.</p>	<p>58 enfants sont recensés en A.L.S.H. le mercredi, dès le 20 mai. L'accueil se fera de 8 h à 18 h sur le plateau de Balochan. Les enfants seront répartis, par groupes de 10 dans les locaux de l'A.L.S.H. mais aussi des salles communes à l'école.</p> <p>Les repas seront pris dans la salle de restauration de l'école Balochan sous la forme de deux services.</p>